



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

MESURER LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE PAR LES INDICATEURS DE BILANS

La souveraineté alimentaire : une notion à (re-)qualifier ?

Une notion qui a émergé dans la sphère altermondialiste dans les années 1990 (Via Campesina) plutôt orientée sur le droit des peuples comme contre-proposition au paradigme alors dominant (sécurité alimentaire et rôle du commerce international pour l'assurer).

Depuis 2020 et les crises successives, la notion est revenue au premier plan avec une modification du sens initial donnant un rôle significatif à l'État.

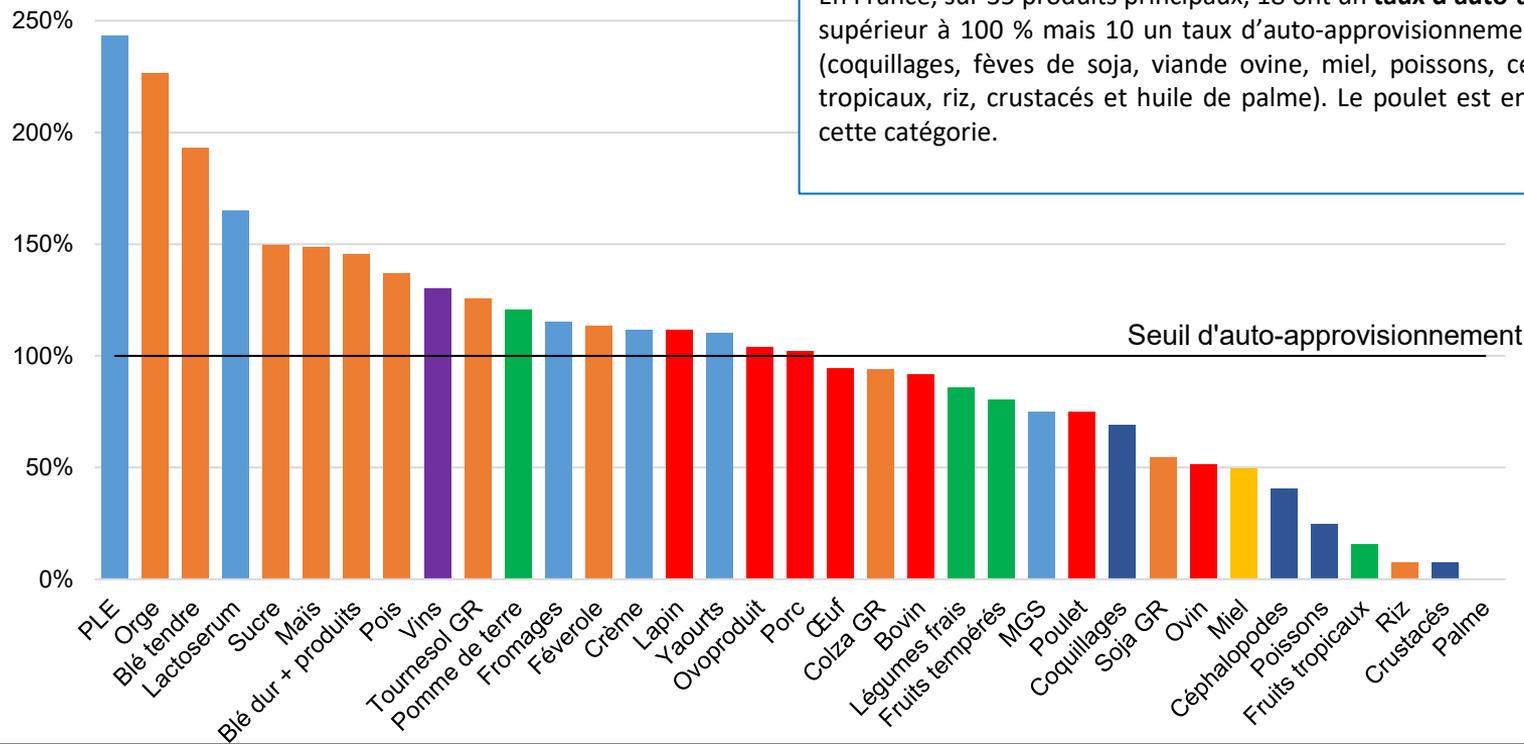
→ Une définition désormais fixée par la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture (LOSARGA) du 25 mars 2025

« La souveraineté alimentaire s'entend comme le maintien et le développement des capacités de la Nation à produire, à transformer et à distribuer les produits agricoles et alimentaires nécessaires à l'accès de l'ensemble de la population à une alimentation saine, et le soutien des capacités exportatrices contribuant à la sécurité alimentaire mondiale. »

Pour autant souveraineté alimentaire ne signifie pas nécessairement autarcie mais doit se comprendre comme **une maîtrise suffisante des dépendances externes jugées pertinentes, nécessaires ou indispensables.**

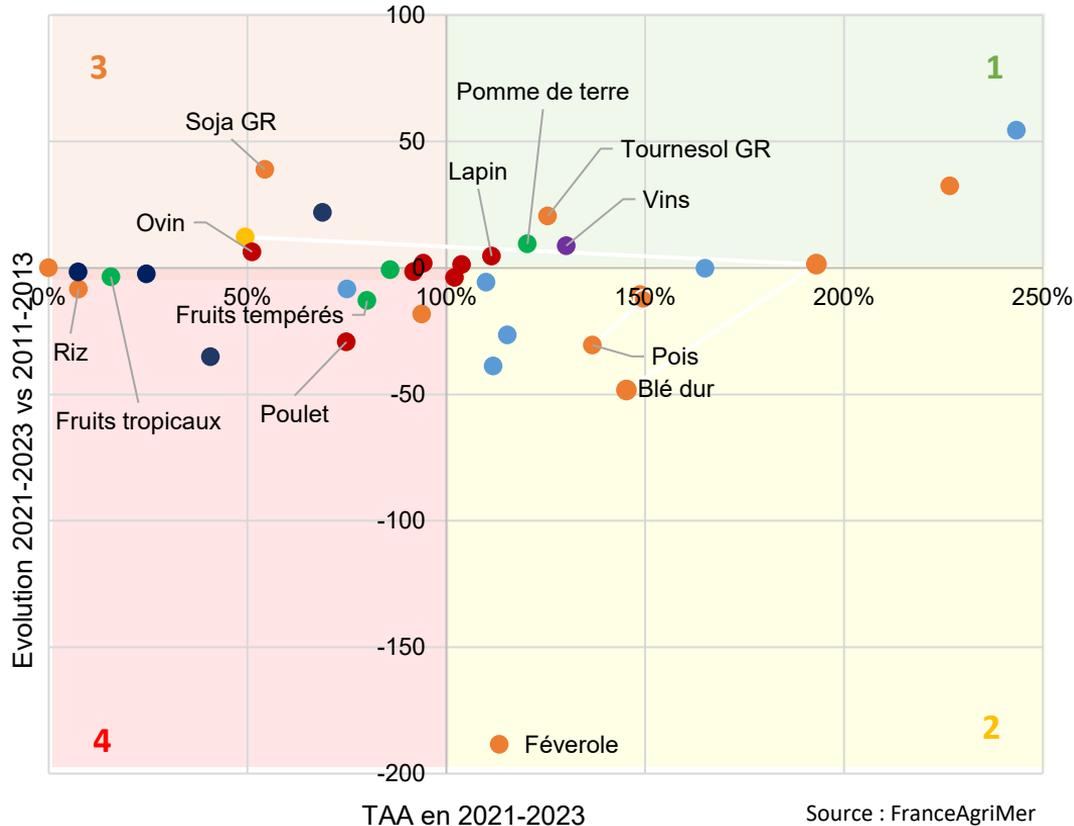
État des lieux en termes de taux d'auto-provisionnement (moyenne 2021-2023)

Taux d'auto-provisionnement (proxy de la souveraineté) = consommation / production



En France, sur 35 produits principaux, 18 ont un **taux d'auto-provisionnement** supérieur à 100 % mais 10 un taux d'auto-provisionnement inférieur à 75 % (coquillages, fèves de soja, viande ovine, miel, poissons, céphalopodes, fruits tropicaux, riz, crustacés et huile de palme). Le poulet est en train de rejoindre cette catégorie.

Des évolutions contrastées selon les filières mais limitées pour la « médiane »



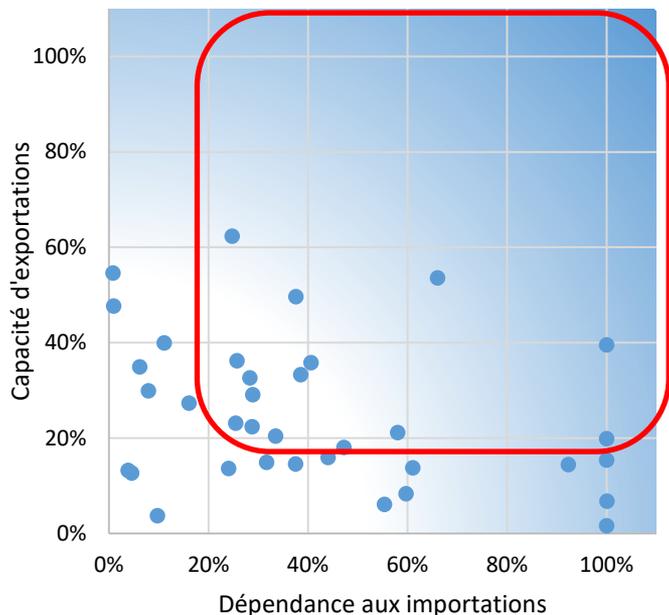
Sur 35 produits et sur 10 ans, la médiane du TAA est passée de **105 % à 102 %** sur 10 ans

Derrière ces évolutions de taux, des réalités différentes :

- 1) **TAA en baisse** du fait d'une production qui baisse (fruits, blé dur)
- 2) **TAA en baisse** du fait d'une consommation qui progresse plus vite que la production (poulet)
- 3) **TAA en hausse** parce que la production augmente plus vite que la consommation (tournesol, pomme de terre, soja)
- 4) **TAA en hausse mais souveraineté en « trompe l'œil » ?** Une consommation qui baisse plus vite que la production (vin, lapin, ovins)
- 5) **Une consommation qui se déplace** vers des produits structurellement déficitaires (fruits exotiques, riz)

Une dépendance généralisée et significative aux échanges

Comment peut-on à la fois exporter et importer ?



Source : FranceAgriMer

Sur 35 produits, 13 présentent à la fois une dépendance élevée à l'importation (> 20 % de la conso.) et à l'exportation (> 20 % de la production)

Des décalages entre productions et consommations même pour une filière donnée (ex : produits laitiers avec un déséquilibre de consommation MG/MP, porc, volailles, poissons, vins).

Des filières très intégrées dans le marché unique européen... et le monde (lait ... ou blé dur avec une exportation de plus de 50 % de notre production et une importation de 2 kg de pâtes sur 3)

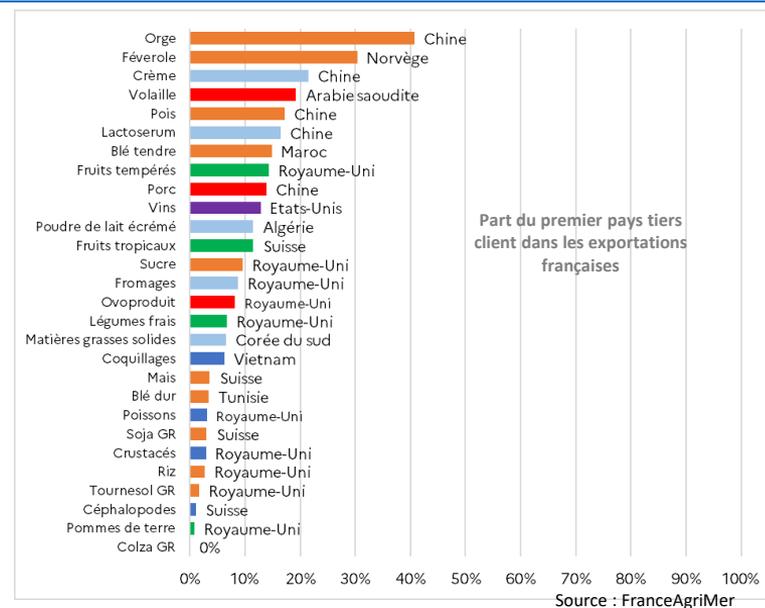
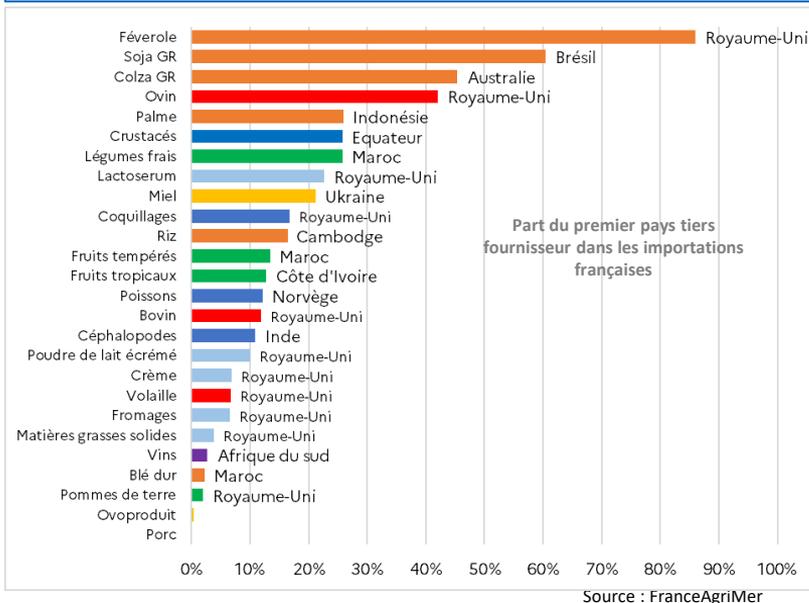
... et le problème statistique du réexport pur (ex: huile de palme ou tomate marocaine, flux Brexit, etc.).

Toutes les dépendances se valent-elles ?

Une dépendance d'abord vis-à-vis du reste de l'UE, résultat de décennies de marché unique couplées aux simples effets de proximité géographique.
Or, en termes de souveraineté, cette dépendance n'est pas de même nature qu'une dépendance à la Chine, aux États-Unis ou, aujourd'hui, au Royaume-Uni.

→ Les importations françaises sont ainsi moins exposées aux pays tiers en général (moins directement en tout cas) mais sont en revanche plus concentrées que les exportations envers leur plus important partenaire commercial.

Un enjeu de diversification de nos importations et de quelques débouchés à l'export ?



Le travail sur les indicateurs de bilan est utile pour

- objectiver certaines dépendances en les contextualisant (certains paradoxes apparents comme le sujet des doubles dépendances imports/exports) ;
- nuancer certaines impressions ou discours catastrophistes sur les évolutions récentes : le tableau d'ensemble montre une dégradation de notre souveraineté (sous le prisme retenu) et non un effondrement sur dix ans en « médiane » ;
- parler des dynamiques de consommation et pas seulement de production ;
- souligner que c'est aussi une problématique export même si c'est plus ambigu sur ce poste (surtout si nos exportations reposent sur des importations d'intrants en amont !)

Mais ce n'est pas suffisant :

- Nécessité de situer la souveraineté alimentaire entre France et UE dans un contexte de marché unique et de compétence de la Commission sur la négociation des accords commerciaux ;
- Nécessité de qualifier la criticité de nos dépendances : toutes ne sont pas évitables et toutes ne sont pas aussi importantes ;
- Nécessité d'envisager plusieurs leviers sur les dépendances critiques
 - relocaliser certaines productions ou transformations
 - mais aussi essayer d'influencer la consommation (fruits de saison, origine)
 - et diversifier les approvisionnements pour les importations non résorbables.